

Samedi 5 novembre 2022

**RANDONNEE D'AUTOMNE
À MAUBEC (82)**



Samedi 5 novembre, l'ASCET 82 vous propose de participer à la traditionnelle randonnée châtaignes/vin nouveau dans un des plus beaux villages haut perché de la Lomagne MAUBEC, situé dans le sud-ouest du département à proximité de Beaumont-de-Lomagne.



8 h 30 Rendez-vous au parking visiteurs du village (82500), avec un accueil café.

9 h 00 Au choix, nous vous proposons deux circuits pédestres :

* une boucle de 13 km (environ 3 h de marche) qui passe dans un autre village médiéval situé dans le Gers, Sarrant. C'est un parcours varié qui offre de jolis points de vue sur les coteaux de Lomagne.

* ou un autre circuit de 6 km (environ 1h30) qui vous fera, également, découvrir de jolis paysages vallonnés et un patrimoine architectural (ancien lavoir-remparts).

Prévoir, chaussures de marche, bouteille d'eau, éventuellement bâtons de marche.

13h Repas préparé par l'ASCET dans la salle des fêtes de Maubec avec la traditionnelle flambée de châtaignes (prévoir d'amener vos propres assiettes, couverts et verres).

15h30/16h00 Fin de l'activité.

Prix de l'activité : 10 €/adulte et gratuit pour les moins de 12 ans

Renseignements/inscriptions : Sylvie MATEOS poste (2484), avant le mardi 2 novembre



BULLETIN D'INSCRIPTION

Randonnée d'automne à Maubec

Samedi 5 novembre 2022

Date limite d'inscription mardi 2 novembre 2022 à Sylvie MATEOS (05 63 22 24 84)

Nom et Prénom :

Service :

N° de portable :

Adresse mail personnelle :.....

| | Prix du pique-nique | Adhésions 2021 | Total |
|----------------------------|----------------------|--|-----------|
| Adhérents ASCET 82 | | | |
| adultes | x 10 € = | — | € |
| enfants de moins de 12 ans |x= gratuit | — | gratuit |
| Extérieurs ASCET 82 | | | |
| adultes | x 10 € = | <input type="checkbox"/> Carte journalière : 5 € | € * |
| enfants de moins de 12 ans |x= gratuit | <input type="checkbox"/> Carte annuelle : 16 € | gratuit * |

Paiement par chèque à l'ordre : ASCET 82

** : Pour les extérieurs, merci de faire deux chèques différents (un pour l'adhésion et l'autre pour l'activité).*

*****RAPPEL :**

Les personnes extérieures doivent impérativement adhérer à l'association pour participer à cette activité, soit en prenant une carte journalière au prix de 5 €/personne soit en prenant une carte à l'année au prix de 16 €/personne afin de pouvoir revenir sur d'autres manifestations que nous organiserons fin 2022.